

Contacts clés - Cabinet d'avocats DS-Hamzi Law Firm



Patrice Mouchon

PARTENAIRE SENIOR

- Patrice MOUCHON est avocat à la cour d'appel de Paris.
 - Il a fondé et dirigé le cabinet d'avocats français basé à Paris, DAVIES&MOUCHON, avec des bureaux à New York, pendant plus de 40 ans, avant de rejoindre DS-HAMZI LAW FIRM.
 - Il est le Président du Centre de Médiation et d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Franco-Arabe à Paris.
 - Ses principaux domaines d'expertise sont les suivants :
 - ❖ Restructuration ;
 - ❖ Entreprises et fusions et acquisitions ;
 - ❖ Droit du travail et mobilité internationale ;
 - ❖ Arbitrage international.
 - Langues parlées : Français - Anglais.
- Patrice a plus de 45 ans d'expérience dans le domaine du conseil. Il a été impliqué dans la gestion et l'exécution de missions importantes (due diligence, audit opérationnel ou de gestion, restructuration, etc.) nécessitant la coordination d'un grand nombre de compétences.
 - Il a une longue pratique de la direction de groupes de travail dans le cadre de projets de croissance externe de multinationales, au Maroc et sur le continent africain.
 - Patrice Mouchon est membre fondateur de l'AER (Association de Retournement des Entreprises) et possède une solide expérience dans la réorganisation de nombreux groupes français et multinationaux dans des secteurs aussi variés que l'assurance (comme l'Assurance Franco-Belge ou Indexia), l'automobile, le transport aérien, la chimie, les mines, la banque, la téléphonie mobile et les services, tant en droit des affaires qu'en droit du travail.
 - Du fait de sa longue pratique en Afrique, où il conseille de très grands groupes dans les secteurs de la construction et des mines, en Mauritanie et dans les pays d'Afrique de l'Ouest, il a également une parfaite maîtrise du droit OHADA, et une connaissance approfondie du terrain.
 - Dans le cadre de l'accompagnement de ses clients pour la sécurisation juridique du développement et du financement de leurs projets en Afrique, Patrice MOUCHON intervient régulièrement auprès des institutions financières internationales et des banques africaines de développement.